



Procès Verbal

Assemblée générale

31 janvier 2015

Ordre du jour

I.	Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 mars 2014.....	2
II.	Rapport moral et d'activité – questions – vote.....	2
1.	Vie de l'association.....	2
3.	La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) :	4
4.	Les dossiers urbanismes en cours	5
5.	Le contentieux SYNERAIL.....	7
III.	Rapport financier-questions – vote	8
IV.	Questions diverses	8
V.	Clôture	9

Une Assemblée Générale s'est tenue le 31 janvier 2014 à la Ferme de Chalandray. 36 adhérents sont présents, 13 adhérents ont donné pouvoir. Le Président ouvre la séance à 10h15. Il rappelle que l'ordre du jour accompagnait la convocation, et qu'un exemplaire a été remis à l'entrée de la salle.

I. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 mars 2014

Le Président précise que le projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 mars 2014 accompagnait la convocation et demande s'il appelle des remarques.

Un adhérent souhaite apporter la précision suivante au point II du rapport d'activité 2013, B-Schéma directeur Ile de France (SDRIF) : enquête publique :

« Le nouveau schéma directeur de la région Île-de-France a été approuvé par l'État par décret n°2013-1241 du 27 décembre, publié le 28 décembre 2013 au Journal officiel. Cette publication fait suite à l'avis favorable, émis le 17 décembre par le conseil d'État, sur le projet adopté par le conseil régional le 18 octobre. »

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 mars 2014 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

II. Rapport moral et d'activité – questions – vote

La Vice-Présidente, Secrétaire présente le rapport moral et d'activité.

1. Vie de l'association

Lors de l'assemblée générale du 15 mars 2014 l'association comptait 75 adhérents à jour de leur cotisation.

Au 31 janvier 2015 l'association compte 76 adhérents à jour de leur cotisation. Correction : le nombre d'adhérents en 2014 est finalement 79, 3 cotisations n'ayant pu être comptabilisées avant l'ouverture de l'Assemblée Générale.

Modification statuts

Les nouveaux statuts présentés à l'ensemble des adhérents à l'Assemblée Générale annuelle du 15 mars 2014 sont consultables à la permanence de l'association sur rendez-vous, et peuvent être transmis par voie électronique aux adhérents qui en font la demande.

Réunions

En interne :

- 8 janvier 2014 : Assemblée générale extraordinaire anciens statuts pour la modification des statuts
- 15 mars 2014 : Assemblée générale nouveaux statuts
- le bureau a tenu 22 réunions,
- une dizaine de réunions thématiques animées par des adhérents sur la base du volontariat se sont tenues sur les thèmes suivants: révision PLU, espaces naturels et trame verte et bleue, contentieux Synérail, contentieux PLU.
- plusieurs adhérents ont accepté à la demande du bureau d'assumer, comme

le prévoient les statuts, des missions nécessaires à la bonne marche de l'Association : révision du PLU, les espaces naturels et la sauvegarde des trames verte et bleue, le contentieux Synérail, contentieux PLU.

Avec des partenaires:

- Participation aux réunions organisées par les partenaires institutionnels sur les thèmes environnementaux.
- ME est membre du comité de pilotage de la charte forestière, et, à ce titre entretient des relations suivies avec l'ONF.
- 25 réunions dont 19 avec les institutionnels (mairie 15, CASVS 3, Syage 1)

Questions aux candidats à l'élection municipale concernant notre environnement

La campagne électorale a été l'occasion de faire un point complet sur la politique environnementale proposée par chaque candidat.

Selon le souhait des adhérents, une liste de questions concrètes a été conçue au sein de l'association et adressée aux 3 candidats qui ont tous préféré répondre en réunion-débat.

Ces réunions (de plus de 3 heures chacune) se sont déroulées les 4, 10 et 11 mars, et, avec l'accord des intervenants, ont été enregistrées.

Il est précisé, pour répondre aux questions posées au sujet d'une transcription écrite de ces réunions débats, que cela représente un gros travail qui n'a pas été jugé nécessaire pour le moment.

Forum des associations

ME était présente au forum des associations le 7 septembre.

6 adhérents ont participé à la tenue du stand.

Bilan très positif :

- mise en valeur de l'association
- échanges informels avec de nombreux montgeronnais et des élus.
- échanges entre adhérents
- information du public, nouvelles adhésions.

Prévoir pour septembre 2015 une présentation écrite à remettre aux visiteurs.

Assurance

Conformément à la loi, ME a souscrit une police d'assurance multirisque (GMF). *

Site internet

Un site internet sera développé en 2015 avec l'appui d'un consultant. Le projet devrait bénéficier d'une subvention.

Il est fait appel à des volontaires pour participer à ce projet. Deux adhérents se déclarent volontaires pour apporter leur expertise au Bureau.

Projet de protocole avec la mairie

Afin de pérenniser et d'améliorer encore les relations de travail qui se sont instaurées depuis plusieurs mois avec la mairie, ME a proposé en décembre au Maire de formaliser ces relations par la signature d'un protocole.

Ce protocole irait dans le sens constructif, très actuel, de la modernisation de notre démocratie locale, d'une meilleure prise en compte des acteurs de la société civile,

et de plus d'efficience.

Le projet de protocole, élaboré par ME, est en cours d'étude par le service juridique de la mairie.

Le contenu du protocole est présenté dans ses grandes lignes. En réponse aux questions, des précisions sont apportées :

1- n'y a-t-il pas un risque que ME perde son indépendance vis-à-vis des partis politiques ?

Réponse : Le projet de protocole concerne la mairie en tant qu'institution. Celle-ci ne doit pas être confondue avec un parti politique quel qu'il soit

2. ME veut-elle prendre une position de leadership par rapport aux autres associations ?

Réponse : Le projet de protocole ne vise pas à faire de ME un interlocuteur unique de la mairie au dépens des autres associations, mais vise à faire reconnaître le champ d'intervention de ME à la fois thématique et géographique, tel que précisé dans ses statuts. :« *l'Association Montgeron Environnement a pour objet l'étude, la réflexion et l'action en vue d'améliorer et de faire progresser dans un équilibre harmonieux l'habitat, les espaces verts, la circulation, l'activité commerciale et industrielle, les services municipaux en tenant compte du développement nécessaire des emplois, de la formation, des activités culturelles et de loisirs, plus généralement d'intervenir sur tout ce qui concerne l'environnement et le cadre de vie.* ».

ME souhaite poursuivre et développer sa coopération avec les autres associations et selon les dossiers, elle peut être leader ou en appui.

3. La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

Le conseil municipal a voté le 28 avril 2014 la révision du PLU et le PADD révisé a été présenté en conseil municipal le 25 septembre. La ville peut donc surseoir à statuer sur les demandes d'autorisation concernant des constructions, installations ou opérations qui seraient de nature à compromettre ou à rendre plus onéreuse l'exécution du futur plan, en application des articles L123-6 et suivants du code de l'urbanisme.

PADD :

Dès le 10 avril, ME a rencontré le maire adjoint en charge de la révision du PLU pour établir les bases de travail dans un esprit de réelle concertation. 6 réunions entre la mairie et ME ont été consacrées à l'urbanisme.

Le 2 juin une réunion interne à ME consacrée au lancement du travail sur la révision du PLU a permis la constitution de 6 groupes de travail pour rédiger des propositions pour le PADD.

En juillet puis septembre ME a présenté ses propositions à la mairie concernant le PADD. Ces propositions sont encore insuffisamment prises en compte dans le projet présenté en

septembre par la mairie.

Diagnostic (rapport de présentation)

Le travail sur le diagnostic qui figurera au Rapport de Présentation a commencé en décembre, et se poursuivra au rythme moyen d'une réunion mensuelle.

Un groupe de travail a été constitué au 4^{ème} trimestre, sur la base du volontariat. Les adhérents qui souhaitent le rejoindre sont invités à se faire connaître.

ME a transmis à la mairie un important travail relatif à la prise en compte des trames verte et bleue dans le PADD de Montgeron et souhaite que la préservation du cadre de vie et de l'environnement soit la clé d'entrée du diagnostic.

Un gros travail reste à faire.

Le recours contentieux contre le PLU en vigueur est maintenu dans l'attente de l'adoption du PLU révisé.

4. Les dossiers urbanismes en cours

ME est intervenue sur plusieurs dossiers. Le bilan 2014 est en demi-teinte:

- **Résidence place des Tilleuls** (quartier de l'ancienne église)

La création de 31 petits logements sans parking va poser problème dans le quartier de l'ancienne église. L'absence de parking est de plus contraire aux orientations de la révision du PLU. Ce projet n'a fait l'objet d'aucune autorisation ni permis de construire.

ME considère, sur plusieurs points qui ne peuvent être exposés ici, que la mairie n'a pas usé de ses prérogatives pour contrôler la légalité du projet et ce malgré plusieurs relance de l'association.

- **Place Joffre** (face à l'école Gatinois):

Le permis de construire a été annulé suite à une forte mobilisation des habitants que ME a soutenue.

- **Projet EPFIF, angle de l'avenue du Gal Leclerc et de la rue de Concy**

ME est toujours en attente d'une réunion de travail afin que le projet soit relié à une réflexion plus globale sur l'aménagement du quartier.

- **Propriété à l'angle de Gaston Mangin et rue Jean Jaurès.**

Projet en cours d'étude avec comme priorité d'y installer un commerce de proximité (boulangerie) : demande réitérée d'une réunion de travail.

-

- **Rond-point des parkings Foch**

Une réunion organisée in extremis a permis d'améliorer le projet en ce qui concerne la circulation des piétons.

- **Forêt de Sénart : sécurisation piétons de l'accès au Carrefour de**

Montgeron par la Route de Chalandray

Cet aménagement prévu depuis 2011 en parallèle à la route, suivant un cheminement déjà existant en forêt, n'est toujours pas réalisé malgré de nombreuses interventions de ME.

Un inventaire est ensuite dressé des projets dont on sait déjà qu'ils devront être suivis avec vigilance en 2015 (cette liste n'est pas exhaustive):

Résidence des Tilleuls

A suivre

Moulins de Senlis :

Une réflexion est en cours pour élaborer un projet communautaire (CASVS). C'est un projet majeur, à forte valeur symbolique, pour l'évolution de notre ville et la valorisation de son patrimoine.

Création d'un lycée dans l'établissement Sainte Thérèse (quartier de l'ancienne église):

Ce projet de création d'un lycée par transformation des locaux d'habitation occupés actuellement seulement par quelques religieuses aggravera encore les problèmes de circulation de ce quartier, si de nouveaux accès ne sont pas aménagés.

Il est demandé en séance de veiller à la question de la sécurité et notamment de la capacité à évacuer les locaux en cas de danger (autorisations des pompiers)

Avenue de la République n° 154 (garage Renault),

Permis bloqué en attendant un projet plus adapté aux règles du futur PLU

12 rue du Moulin de Senlis (projet « Dardère ») :

Le promoteur aurait renoncé à son projet. La vigilance s'impose concernant un nouveau projet qui serait à l'étude.

Rue du Docteur Lacaze :

Projet non encore défini, en principe la partie boisée ne devrait pas être construite (promesse de campagne électorale).

Cependant il y aurait le projet de construction de 2 maisons. ME apportera son concours, si nécessaire, à Préservons Montgeron qui est en première ligne sur ce dossier.

Projet d'immeuble d'habitation angle avenue Jean Jaurès /rue du Gué

Route de Corbeil réaffectation de l'immeuble « France télécom »

Le quartier du Réveil Matin

Ce sujet relève globalement de la révision du PLU et des orientations que la municipalité décidera pour ce quartier.

Aménagements des carrefours de la Mairie et de la Médiathèque

Ces aménagements auront un impact très important sur le Centre-ville.

Il apparaît nécessaire d'adresser à la Mairie des recommandations en amont de la conception de ces aménagements. Il est décidé de réunir un groupe de travail interne à l'association pour élaborer des propositions sur les règles à observer.

- **Forêt de Sénart : sécurisation piétons de l'accès au Carrefour de Montgeron par la Route de Chalandray.**

Poursuivre les relances auprès de l'ONF, avec l'appui de la municipalité de la CASVS et du Conseil Général.

- **Révision du PLH (programme local d'habitat) de CASVS prévue en 2016.**

C'est un dossier à fort impact puisqu'il définit la programmation des investissements et des actions en matière de politique du logement à l'échelle de l'agglomération.

5. Le contentieux SYNERAIL

Dans le cadre d'un plan de développement et de modernisation du réseau ferroviaire, Réseau Ferré de France (RFF) a décidé de mettre en œuvre un plan de rénovation du système de télécommunication actuel entre les trains et les personnels au sol et de recourir à cet effet à la technologie GSM-Rail.

SYNERAIL en assure la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance et le financement du réseau GSM-Rail dans le cadre d'un contrat de partenariat public/privé conclu avec RFF.

Malgré les nombreuses actions entreprises et la mobilisation des habitants et de nombreuses personnalités politiques le mât a été érigé dans la nuit du 10 au 11 mars 2014.

L'action de l'association entreprise en 2013, s'est poursuivie tout au long de l'année 2014 :

Etat du dossier contentieux

- 28 octobre 2013: recours gracieux auprès du Préfet
- 30 janvier 2014 : recours contentieux auprès du TA de Versailles

L'engagement des 3 candidats d'apporter le soutien financier nécessaire à ME pour conduire ce recours avec l'appui d'un avocat s'est traduit par le vote du conseil municipal le 26 juin 2014 à l'unanimité, du versement d'une subvention de 2 500 €, ce qui permet de bénéficier de l'appui d'un avocat.

Le Maire a confirmé à l'occasion de ce conseil municipal sa volonté d'accompagner l'association dans l'ensemble ses démarches et de proposer de nouvelles délibérations au fil du temps.

Le rapport moral et d'activité est approuvé à l'unanimité des présents et représentés

III. Rapport financier-questions – vote

Le rapport financier est présenté par la Trésorière.

ANNEE 2014	
Report 2013 (A)	272,47 €
RECETTES (B)	
Subventions	2 500,00 €
Cotisations	906,00 €
Avances sur cotisations	25,00 €
Intérêts	5,27 €
Total B	3 436,27 €
DEPENSES (C)	
Assurance	40,72 €
Frais de représentation	0,00 €
Achats divers (affranchissements, papier, impressions)	326,29 €
Total C	367,01 €
Solde au 31 décembre 2014 (A+B-C)	3 341,73 €

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Remarque : un rectificatif sera proposé au vote lors de la prochaine Assemblée Générale, pour intégrer en recettes 35€ sur la ligne « cotisations », cette somme ayant été enregistrée pendant l'Assemblée Générale.

IV. Questions diverses

Le bureau propose ME adhère aux associations suivantes :

- **Avevy** pour sa lutte contre les nuisances aériennes
Créée en 2001, « cette association a pour but, dans le cadre de la protection des populations et de leur environnement, de réduire durablement toutes les nuisances générées par le trafic aérien d'Orly. Pour ce faire, AVEVY coopère avec les élus pour intervenir auprès des administrations, des acteurs économiques du secteur et des autorités ayant pouvoir en la matière, en vue de rechercher et d'obtenir la mise en œuvre de tous moyens visant à atteindre cet objectif. Son périmètre d'action concerne la vallée de l'Yerres, la vallée de Seine et le plateau briard, et de façon globale, l'est de l'Essonne, le Val de Marne et le sud de la Seine et Marne. »
La cotisation annuelle est de 30€, 5€ la première année.

- **Pelouse et Environnement** pour son travail sur la préservation de la Pelouse et de l'ensemble des espaces naturels.
Créée le 17 mars 1992, "L'association a pour but d'assurer la pérennité de l'esprit du cahier des charges établi en 1906, confirmé par l'acte de cession de l'Avenue de la Grange à la commune de Montgeron en 1918 et plus généralement, de veiller à la sauvegarde du cadre de vie et de l'environnement de la Pelouse, à la défense de l'ensemble des espaces naturels et à la protection de la faune et de la flore de la ville et de ses environs »
Il s'agit d'une adhésion « croisée » puisque Pelouse et Environnement a également proposé d'adhérer à ME.
La cotisation est de 25€.
- **Société d'histoire locale de Montgeron** pour son travail sur le patrimoine de la commune
La cotisation est de 30€.

V. Clôture

Le Président lève la séance à 12h05.

Jacques de Milleret

Veronique Ta Hestin

Mireille Fric

Président

Trésorière

Vice Présidente Secrétaire